

ENVIRONNEMENT



Bureau & Terrain



Création ou mise en conformité d'un puits ou d'un forage

Élaboration d'un projet de puits ou de forage dans le respect des conditions techniques et environnementales

QUI EST CONCERNÉ ?

Agriculteurs ayant un projet de création ou de mise en conformité d'une nouvelle ressource en eau et utilisant au moins 1 000 m³ par an

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Accompagner les démarches de réflexion sur la mobilisation de ressources en eau pour l'abreuvement ou éventuellement l'irrigation
- Réaliser le dossier de demande de création ou de mise en conformité d'un puits ou d'un forage

AVEC QUELS RÉSULTATS ?

Disposer d'ouvrages en conformité avec la réglementation pour contribuer à la protection de la ressource en eau

NOS ATOUTS

- Expertise au niveau matériel (filtration, traitement)
- Relations privilégiées avec les différentes administrations
- Capacité à avoir une approche globale « de la ressource aux besoins de l'exploitation »



NOS MÉTHODES DE TRAVAIL

- Recherche cartographique : repérage par rapport à l'hydrographie locale
- Recensement des besoins en eau en fonction du cheptel
- Rappel de la réglementation par rapport au code de l'environnement
- Localisation géographique de l'ouvrage
- Conseils concernant la protection de l'ouvrage à mettre en place (qualité de l'eau) pour éviter toutes contaminations des différentes couches de terrain traversées par le forage (protections physiques de l'ouvrage, circulations des troupeaux)

LIVRABLES

- Document d'incidence
- Plan du projet de l'ouvrage

LES INTERVENANTS :

Conseiller en hydraulique en sous-traitance

DURÉE :

1.5 jours

TARIFS :

Prestation réalisée sur devis sur la base des tarifs en cours au catalogue des tarifs actualisés chaque année

NOS RÉFÉRENCES

Plus de 30 dossiers réalisés depuis 2006 dans le département de la Loire

Les + de la Chambre d'Agriculture de la Loire

- **Nos valeurs** : le sens du long terme, la compétence, la proximité, l'indépendance et la qualité
- **Certifiée depuis 2012** pour ses activités de conseil et de formation

CONTACT

LE CONSEILLER EN HYDRAULIQUE : 04 77 92 12 12



3 Implantations proches de vous :

Saint-Priest-en-Jarez / Perreux / Feurs

Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12

E-mail : cda42@loire.chambagri.fr www.terresdeloire.fr

La Chambre d'Agriculture de la Loire est certifiée par l'organisme certificateur AFNOR certification, selon un référentiel validé et reconnu au niveau national. Elle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre d'un agrément multi-sites porté par l'APCA.

